MISSION D'INFORMATION ET DE CONTACTS
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)
EN HAÏTI À L'OCCASION DU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES DU 28 NOVEMBRE 2010

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Port-au-Prince (Haïti)
- 25 novembre au 1er décembre 2010

PARTICIPANT

- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et membre de la Section du Québec de l'APF.

CONTEXTE

- Cette mission d'information et de contacts était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à la suite d'une demande des autorités de la République d'Haïti.
- Le secrétariat général de l'OIF a demandé à l'APF d'identifier deux parlementaires qui prendraient part à la mission.
- La Section du Québec de l'APF représentait la région Amérique au sein de la délégation de l'OIF, qui était présidée par l'ancien ministre français, M. Charles Josselin.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
- Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
- Participer à la rédaction d'un rapport rendant compte à l'OIF des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
- Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
- Positionner l'Assemblée nationale du Québec en ce qui concerne la promotion de la démocratie et le respect de l'État de droit dans les pays francophones en émergence démocratique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le premier tour des élections présidentielle et législatives, qui s'est déroulé le 28 novembre 2010, n'a pas encore proclamé de vainqueurs. La contestation des résultats provisoires a conduit à une procédure d'enquête et de recomptage menée par des experts de l'Organisation des États américains (OEA). Le deuxième tour, prévu pour le 16 janvier, a été reporté à une date encore indéterminée.
- Cette activité a permis de renforcer l'expertise du parlementaire québécois en matière d'observation électorale en Francophonie et a démontré aux partenaires l'importance qu'accorde l'ANQ à la consolidation de la démocratie parlementaire.
- Le député québécois a été l'un des deux seuls parlementaires à participer à cette mission, l'autre étant un sénateur français.

COÛT

- Per diem et autres frais	240,00 $
- Transport	1 284,29 $
Total	**1 524,29 $**